

CAHIER ENVIRONNEMENT

ARRONDISSEMENT D'AHUNTSIC-CARTIERVILLE



Ahuntsic-Cartierville
Montréal 

**Pages centrales
à conserver :** tout
sur les nouveaux
points de service de
l'éco-quartier!
p.9

**l'éco^{rt}
quartier**
Ahuntsic-Cartierville

Venez participer
à des activités
de nettoyage
dans vos parcs!
p.15



L'entretien écolo
de votre pelouse :
rien de plus facile!
p.16



Mot du maire de l'arrondissement



L'an dernier, dans le cadre de la première édition de ce cahier, nous vous mentionnions que l'arrondissement s'était engagé à gérer l'ensemble de ses services sur la base du développement durable. En ce sens, parmi les principales actions que nous avons posées, il faut signaler l'élaboration d'un plan de gestion stratégique 2011-2015.

Ce plan est très important pour les prochaines années. À l'instar de toute entreprise qui conçoit un plan d'affaires pour assurer sa croissance, nous avons la responsabilité, en tant que gestionnaire de fonds publics, d'avoir une vision d'avenir avec des objectifs précis. Quelle est notre vision de l'arrondissement ? Quels sont nos objectifs à court, moyen et long terme ? Quelles sont les attentes de la population ?

Pour répondre à toutes ces questions, nous avons participé à plusieurs séances de travail en compagnie des directeurs, des gestionnaires et des employés de l'arrondissement. Au cours des prochaines semaines, nous consulterons la population. Votre opinion et vos idées sont importantes. Ces rencontres permettront d'enrichir le contenu de ce plan et ultimement d'améliorer notre qualité de vie. Nous espérons que vous serez nombreux à y participer.

Finalement, les élus-es de l'arrondissement et moi-même, nous vous encourageons à consulter régulièrement ce cahier environnement.

Celui-ci contient de l'information sur des sujets qui contribuent à améliorer notre environnement. Bonne lecture.


Pierre Gagnier
Maire de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville

Mot du directeur de l'arrondissement



Ahuntsic-Cartierville se positionne par son implication dans de nombreux projets-pilotes, sa gestion responsable des ressources, son patrimoine vert, le tout dans le but de vous offrir les meilleurs services. Nous espérons ainsi que vous aurez envie de faire de votre arrondissement un milieu de vie agréable et participer à son rayonnement!

Savez-vous que nous travaillons à doter l'administration de son premier plan de gestion stratégique? Élaboré avec l'ensemble des élus, des gestionnaires et des employés, en plus de nombreux partenaires, ce plan deviendra un véritable guide de conduite et d'aide à la décision en fonction d'une vision commune inspirée de valeurs qui tiennent compte de l'avis de tous les intervenants pour un meilleur avenir.

Si je vous parle de cela dans un cahier environnement, c'est qu'en tant qu'écocitoyen, vous pouvez vous impliquer et faire une différence. Une implication envers le développement durable implique aussi une responsabilité sociale et c'est pourquoi nous souhaitons échanger avec vous sur ce plan, ancré dans les valeurs du développement durable. D'ailleurs, saviez-vous que votre arrondissement possède un Bureau de développement durable? Lisez la page 3 pour en savoir davantage!

Venez donc vous exprimer sur le contenu du plan stratégique

Mardi 26 avril au centre Y Cartierville
Mardi 10 mai à la maison de la culture Ahuntsic-Cartierville

Consultez la version « Document de travail » du plan de gestion stratégique sur notre site Internet :

www.ville.montreal.qc.ca/ahuntsic-cartierville

Au plaisir de vous rencontrer prochainement et bonne lecture!


Ronald Cyr
Directeur de l'arrondissement



Étienne Brunet
conseiller du district du Sault-au-Récollet



Jocelyn Ann Campbell
conseillère du district de Saint-Sulpice



Harout Chitilian
conseiller du district de Bordeaux-Cartierville



Émilie Thuillier
conseillère du district d'Ahuntsic

LE PLAN D'ACTION DE DÉVELOPPEMENT DURABLE 2010-2015 DE L'ARRONDISSEMENT D'AHUNTSIC-CARTIERVILLE



Texte d'Anne-Christine Lajoie, agente de recherche au BDD

L'arrondissement est fier de vous présenter le nouveau Plan d'action de développement durable (DD) 2010-2015. Il fait suite au plan d'action DD 2007-2009, dont les actions ont été réalisées à 77%! Il est le fruit d'une démarche collective pilotée par le Bureau du développement durable, impliquant des partenaires, des citoyens ainsi que les

directions et les élus de l'arrondissement.

De façon similaire, il s'arrime avec le niveau fédéral, provincial et municipal, plus particulièrement avec le Plan de développement durable de la collectivité montréalaise 2010-2015 (voir page 4).

Comprendre le Plan d'action DD 2010-2015, c'est simple : pour chacune des actions, des objectifs réalistes et des indicateurs de suivi ont été établis pour tous les participants, car le Plan, c'est aussi pour les nombreux partenaires qui travaillent avec nous... pour vous!

C2 – Gérer les ressources de façon écologique

ACTIONS	RESPONSABLES	INDICATEURS	DONNÉES DE DÉPART	CIBLES	ANNÉES	
Augmenter la performance environnementale de la flotte automobile municipale par le renouvellement des véhicules et une maintenance adéquate	Direction des travaux publics	Indice de renouvellement du matériel roulant	9 ans en 2010	7 ans	2015	IM

Le Plan d'action DD 2010-2015, c'est :

- 5 orientations fondamentales portant sur des aspects environnementaux, sociaux, économiques ou de gouvernance;
- 17 stratégies qui composent et définissent les orientations;
- 53 actions qui concrétisent les stratégies.

Tous les gestes que l'on pose au quotidien qui visent à améliorer la qualité de vie des gens, que ce soit au niveau environnemental, social ou économique, c'est ça le développement durable!

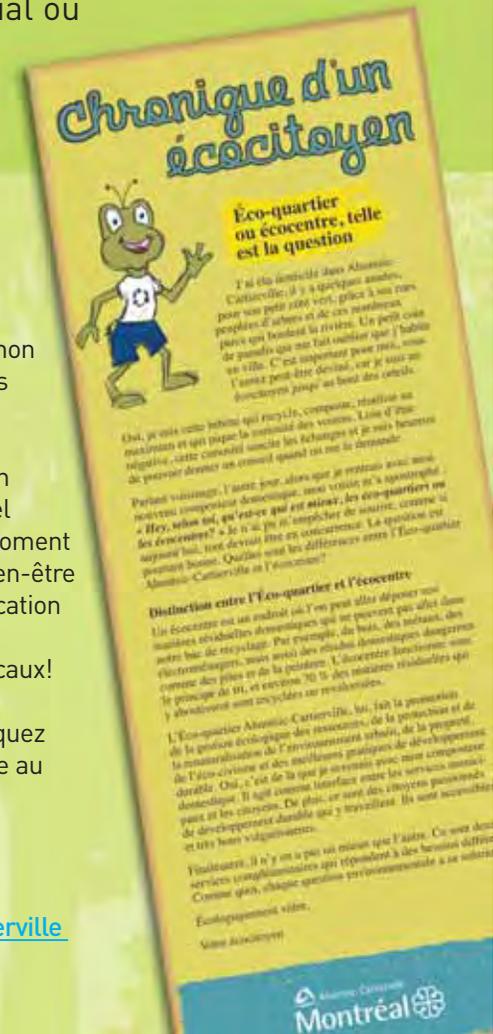
Devenez un écocitoyen!

L'écocitoyen, c'est l'individu qui respecte non seulement l'environnement, mais dont les actions quotidiennes sont garantes de la qualité de vie dans un sens plus large. L'écocitoyen modifiera son mode de vie un geste à la fois. Cet engagement personnel aura un effet multiplicateur à partir du moment où plus d'un individu s'activera pour le bien-être collectif. C'est ainsi que s'applique l'application «Je» X «Je» = NOUS!

Lisez nos chroniques dans vos hebdomadaires locaux!

Pour plus de renseignements, communiquez avec le Bureau du développement durable au info@bonheurdurable.com

Consultez le Plan d'action DD 2010-2015 sur le site Internet de l'arrondissement www.ville.montreal.qc.ca/ahuntsic-cartierville



UN PLAN DE DÉVELOPPEMENT DURABLE 2010-2015 QUI MOBILISE LA COLLECTIVITÉ MONTRÉLAISE



Texte de François Miller, chef d'équipe à la division du DD.

Adopté en septembre 2010, le Plan de développement durable de la collectivité montréalaise 2010-2015 fait suite à un premier plan qui couvrait la période 2005-2009.

Un des éléments particuliers de la démarche d'élaboration de ces plans est qu'ils ont été construits conjointement par la Ville de Montréal et des organismes partenaires issus de divers secteurs d'activités.

Le Plan de développement durable 2010-2015 est bâti autour de cinq orientations.

- Améliorer la qualité de l'air et réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES).
- Assurer la qualité des milieux de vie résidentiels.
- Pratiquer une gestion responsable des ressources.
- Adopter de bonnes pratiques de développement durable
- Améliorer la protection de la biodiversité, des milieux naturels et des espaces verts.

Les actions identifiées dans le Plan 2010-2015 visent à atteindre neuf grands objectifs de développement durable précis. Certains de ces objectifs sont particulièrement ambitieux et nécessiteront des efforts soutenus de la part de l'ensemble de la collectivité montréalaise. Réduire de 30 % les émissions de gaz à effet de serre d'ici 2020 par rapport à 1990 en est un exemple assez éloquent.

Parmi les actions que contient ce plan, on note par exemple l'intention de bannir les bouteilles d'eau à usage unique des édifices municipaux ou d'adopter une politique d'approvisionnement responsable qui tienne compte de l'impact environnemental et social des acquisitions.

Ce n'est pas que la Ville de Montréal qui met en œuvre le Plan de développement durable 2010-2015. Des organisations publiques ou privées de même que des citoyens peuvent également y contribuer. En effet, au quotidien, nous pouvons tous poser des gestes ou modifier des comportements qui aideront à atteindre les objectifs de développement durable.

Pour plus de détails, vous pouvez d'ailleurs visiter la section « Devenir écoMontréalais » du site :

www.ville.montreal.qc.ca/developpementdurable



Cahier environnement

Volume 2, numéro 1

Production et révision linguistique
Division Protocole et Relations publiques

Coordination
Geneviève Dubé et Anne-Christine Lajoie

Collaborateurs
Denis Bérubé, Nathalie Blanchard, Sylvie Cantin, Martin Dorais, Jeanne Doreilli, Marie-Pier Gauthier, Annie-Laurie Giudice, Nike Langevin, Thierry Larrivée, Stéphanie Lemire-Blanc et François Miller.

Conception graphique et réalisation
Nathalie Robert et Martin Vallée

Impression et distribution
Transcontinental

LE COMPOSTAGE SOUS TOUTES SES FORMES!

Centre de compostage au jardin communautaire Ahuntsic

Texte de Denis Bérubé, responsable du centre de compostage

Inauguré en septembre 2009, le centre de compostage est un site de dépôt collectif de matières organiques pour les citoyens d'Ahuntsic-Cartierville. Pour l'instant, le centre souffre de son succès et ne peut accepter de nouveaux membres; vous pouvez cependant faire du compostage à la maison ou dans votre jardin communautaire (voir plus bas).

Où est situé le site?

Le centre est situé sur la rue Sackville entre les rues Fleury et Prieur, à l'intérieur du jardin communautaire Ahuntsic. Si vous vous déplacez en auto, en moto ou en vélo, vous devez arriver par la rue Fleury.

Le centre de compostage en chiffres

En 2009, 45 résidants ont participé au projet et empêché l'enfouissement de 9,594 kilos de résidus verts.

En 2010, 64 résidants sont venus porter leurs résidus de cuisine pour totaliser 13,676 kilos ou 15 tonnes de matières organiques non enfouies.

Formations sur le compostage

Dès juin, profitez des ateliers de formation sur les différentes méthodes de compostage (sur balcon, sur la terre ou à l'intérieur) qui sont offerts sur place.

Pour plus de renseignements, communiquez avec Denis Bérubé, responsable du centre, au 514 385-0788.

Compostez au jardin communautaire, c'est aussi possible!

Texte de Martin Dorais, animateur horticole

Les membres des jardins communautaires ont la chance de faire leur part pour l'environnement en recyclant les matières organiques (feuilles, tiges, fleurs, racines, etc.) produites par la culture des différentes plantes de leurs jardinets.

En effet, tous les jardins communautaires de l'arrondissement sont dotés d'une compostière de type «Terre en ville». La gestion de cette activité est habituellement prise en charge par des membres bénévoles qui ont à cœur de changer les habitudes. C'est un geste important pour l'environnement qui produit un excellent fertilisant, le compost!

Vous désirez vous inscrire comme jardinier?

Communiquez avec le 311 et inscrivez-vous sur la liste d'attente du jardin de votre quartier.

Compostez à la maison, c'est facile!

Saviez-vous que l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville subventionne l'achat de composteurs domestiques aux résidants? Au lieu de payer le plein prix dans les magasins à grande surface, venez vous en procurer un pour 25 \$ dans l'un des points de service de l'éco-quartier (voir page 9).

Vérifiez la disponibilité des composteurs en communiquant avec l'éco-quartier au 514 447-6226. Ce service étant réservé aux résidants de l'arrondissement, la preuve de résidence est requise.



LES BIBLIOTHÈQUES : UN PARTENAIRE NATUREL DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Texte de Sylvie Cantin, chef de section - bibliothèques

Depuis 2007, l'arrondissement d'Ahuñtsic-Cartierville souscrit aux orientations du développement durable. Son plan d'action 2010-2015 réaffirme son engagement pour un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs.

Rappelons que les défis du développement durable portent non seulement sur les aspects environnementaux, mais également sur les aspects sociaux et économiques, d'où l'implication des bibliothèques.

Déclaration des bibliothèques et du développement durable par l'IFLA

Les bibliothèques publiques s'inscrivent dans ce vaste courant. En effet, en 2002 l'IFLA (International Fédération of Library Associations) déclarait que les bibliothèques doivent favoriser le développement durable en assurant notamment la liberté d'accès à l'information.

En effet, on y affirme que les bibliothèques :

- agissent comme des ouvertures sur le monde du savoir et de la culture. Elles fournissent un accès à l'information, à l'opinion et à la création, soutenant ainsi l'épanouissement des individus à tout âge ainsi que la participation active à la société et aux processus décisionnels.
- facilitent l'acquisition des compétences dans le domaine éducatif et social, ce qui s'avère indispensable dans une société de l'information. Les bibliothèques promeuvent les habitudes de lecture et forment à la recherche.
- contribuent au développement et au maintien de la liberté intellectuelle tout en préservant les valeurs démocratiques et les droits civils universels.

- acquièrent et diffusent sans discriminer les documents les plus variés reflétant et favorisant le pluralisme de la société et la richesse de nos milieux.
- aident à contrer les inégalités dans l'accès à l'information et la fracture numérique.



Par leurs collections et l'ensemble de leurs activités, les bibliothèques de l'arrondissement jouent un rôle primordial dans le Plan du développement durable 2010-2015. La diffusion de l'information, la promotion de la lecture, la formation, le développement des compétences, l'alphabétisation, la francisation et la démocratisation de la culture numérique sont autant d'actions qui favorisent le plein épanouissement des individus de notre communauté dans une économie du savoir.

Réseau des bibliothèques publiques de Montréal :
www.ville.montreal.qc.ca/biblio

VOYEZ-VOUS LA VILLE EN VERT ?

Texte de Jeanne Dorelli, chargée de communication pour l'éco-quartier



Depuis janvier 2011, Ville en vert, organisme à but non lucratif, gère le programme Éco-quartier dans votre arrondissement. Veuillez noter que les éco-quartiers l'Acadie, Sault-au-Récollet, Ahuntsic et Saint-Sulpice n'offrent plus de service.

L'éco-quartier : plus que des bacs verts! À quoi sert mon éco-quartier?

L'éco-quartier informe, sensibilise et développe des projets en environnement.

Trois points de service accueillent les citoyens pour offrir services et informations. À partir de cet été, nous vous accueillerons également dans nos éco-boutiques!

- **10416, rue Lajeunesse** (entre les rues Fleury Est et Prieur Est)
- **2331, rue Fleury Est** (entre les rues Rancourt et de Lille)
- **5090, rue de Salaberry bureau 102** (entre les boulevards O'Brien et Saint-Germain)

Amélioration des heures d'ouverture :

Mardi et mercredi de 10 h à 18 h

Jeudi et vendredi de 10 h à 20 h

Samedi de 10 h à 17 h

Dimanche et lundi : fermé

Quel type d'information puis-je trouver à l'éco-quartier?

Toute information reliée à l'environnement au quotidien. Cela touche le recyclage, les déchets, le compostage, mais aussi le jardinage, l'alimentation et la santé.

Comment obtenir ces informations?

- En venant nous rendre visite;
- En visitant notre site web www.ecoquartier.ca;
- En consultant notre page Facebook;
- En nous écrivant à info@ecoquartier.ca ou en nous téléphonant au **514 447-6226**;
- En venant à nos ateliers du jeudi (la programmation 2011 débutera à la mi-avril).

L'information est un premier pas vers la sensibilisation. Plus vous en saurez, plus vous serez enclins à protéger votre environnement dans vos pratiques quotidiennes.

Notre équipe développe des projets qui permettent l'embellissement

et des activités faisant la promotion d'actions toujours plus respectueuses de l'environnement. De concours d'embellissement en distribution de fleurs et de Bac-0-balcons, de Pédibus en organisation d'activités cyclistes familiales, votre éco-quartier s'efforce de sensibiliser tous les acteurs de l'arrondissement aux bonnes pratiques environnementales. Ensemble, habitons la ville en vert !

Notre comité citoyen est en tout temps ouvert à accueillir de nouveaux membres. Intéressé ? Contactez Mathilde : mathilde@ecoquartier.ca

Vous préférez donner quelques heures seulement ? Devenez bénévole en remplissant un formulaire sur notre site Internet.

QUI FAIT QUOI À VOTRE ÉCO-QUARTIER



Elyse Rémy est directrice générale. Elle gère l'équipe et coordonne les actions et la planification des projets en collaboration avec le CA et le bureau de développement durable de l'arrondissement. Passionnée de biologie-chimie, elle offre des ateliers sur la toxicité des plastiques et les impacts sur la santé.



Greicy Bialikamien est chargée de projet en Industries, Commerces, Institutions (ICI). Elle apporte soutien et conseils aux ICI dans le but de favoriser des pratiques de gestion plus respectueuses de l'environnement à travers des gestes simples, mais aussi à travers des bilans environnementaux ou l'obtention de certifications.



Mathilde Callot est chargée de projet en Milieu résidentiel. Elle sensibilise les citoyens aux enjeux du développement durable. Parallèlement, elle coordonne des actions concrètes telles que l'implantation de la collecte sélective ou de sites de compostage communautaires ou encore la gestion et consommation responsable des eaux de pluie et de l'eau potable.



Jean-Baptiste Dupré est chargé de projet en Transports alternatifs. Il appuie les actions liées au transport actif (club de marche, activités cyclistes, Pédibus) et encourage les modes de transports alternatifs à l'auto-solo (transports en commun, covoiturage) en particulier au sein de la démarche de Revitalisation Urbaine Intégrée (RUI) Laurentien-Grenet.

NOS ÉCO-ASTUCES !

J'installe un thermostat programmable : confort et économies! Je programme la chaleur parfaite aux heures voulues! (17°C la nuit et quand je suis absente de la maison, 20°C pour profiter de l'hiver sans exagérer)

J'ai toujours un sac réutilisable dans ma sacoche pour que les achats imprévus ne se transforment pas en achats polluants!

J'éteins la lumière dans les pièces où je ne suis pas ou quand il n'y a personne. Quand je suis chez moi, aucune lumière n'est allumée inutilement !

J'utilise les transports actifs autant que possible. Il y a tellement de moyens de transport auxquels on ne pense pas : la marche, le vélo, la trottinette, le skate, le roller. Pour garder la forme et découvrir ma ville autrement !

D'AHUNTSIC-CARTIERVILLE ?



Marc Sardi est chargé de projet en Biodiversité urbaine. Il accompagne les initiatives permettant de « ramener la nature en ville ». La biodiversité lui est très chère et il s'efforce de valoriser l'environnement à travers des projets tels que la renaturation d'espaces vacants, l'aménagement de jardins communautaires ou l'animation d'ateliers horticoles.



Jeanne Dorelli est chargée de communication. Elle collabore avec les chargés de projets pour assurer le rayonnement des activités et services offerts par l'éco-quartier. Elle les accompagne dans leurs activités de sensibilisation auprès des citoyens en appliquant les principes de communication sociale, communautaire et participative.



Vincent Pilon est conseiller en environnement et produits écologiques au point de service situé sur Fleury Est. Il répond aux questions des citoyens et les informe sur divers sujets de l'environnement au quotidien. Il assure également les ateliers de sensibilisation dans les écoles et organismes communautaires de l'arrondissement.



Hélène Sabourin est conseillère en environnement et produits écologiques. Elle accueille et renseigne les citoyens au point de service situé sur de Salaberry. Elle est également responsable de l'organisation de l'activité Troc-tes-trucs qui encourage le réemploi et la consommation responsable tout en offrant de l'information sur de nombreuses thématiques environnementales, incluant l'horticulture.

Je « biodiversifie » mon chez moi : je cultive des plantes (échinacées, monardes, asters) qui attirent d'une part les insectes pollinisateurs permettant la reproduction d'un grand nombre de plantes, mais aussi les oiseaux et les papillons.

Je laisse la porte du four ouverte après l'avoir utilisé et éteint pour en recycler la chaleur durant l'hiver. Un bon plat plein de chaleur!

J'achète le plus souvent possible des aliments qui sont affichés « Aliments d'ici » pour favoriser les producteurs locaux tout en réduisant mon impact carbone!

Comme j'habite dans un coin mal desservi par les transports en commun, j'organise du co-voiturage avec des amis lorsque nous devons nous rendre en ville.

QUELS SERONT LES PROJETS PORTÉS PAR L'ÉCO-QUARTIER POUR 2011?

D'activités de sensibilisation en projets environnementaux, votre éco-quartier vous donne le goût et l'environnement de vivre 2011 de façon plus écologique!

La programmation des «**Ateliers du jeudi à l'éco-quartier**» débutera à la mi-avril. De nombreux thèmes seront abordés à destination des familles, des aînés et des plus jeunes. Vous y serez informé sur les techniques de mise au point de votre vélo pour l'été, sur le jardinage urbain (dix plantes coup de cœur, jardiner pour les papillons, jardiner pour attirer les oiseaux, petits fruits en ville, plantes sauvages médicinales, etc.), le réemploi, le recyclage, le compostage ou les liens entre santé, alimentation et environnement!

- **Des campagnes de sensibilisation** seront lancées auprès des entreprises, commerces, institutions et industries pour les encourager aux bonnes pratiques de gestion environnementale (campagne zéro sac, implantation du recyclage, approvisionnement responsable, etc.).

- **Des patrouilleurs de sensibilisation** au recyclage et à la gestion des matières résiduelles vous rendront visite au cours de l'été pour vous apporter des compléments d'information sur la gestion des déchets domestiques.

- Des projets dédiés à la démarche de Revitalisation Urbaine Intégrée Laurentien-Grenet. **Uni-verts urbains** initiera pour la quatrième année des projets dans Cartierville liés au verdissement, à l'agriculture urbaine, à la consommation responsable et solidaire ainsi qu'à la propreté et au recyclage.

- Des projets continueront d'appuyer notre initiative unique en **transports alternatifs** dans ce même secteur. **Le Club de marche sans frontières** continuera ses deux marches hebdomadaires ainsi que son pot-luck mensuel tout en encourageant les familles et jeunes parents à participer plus activement. Le Pédibus initié avec l'école Sainte-Odile se verra doté d'un marquage au sol qui

permettra de rendre l'**Écol-O-Bus** plus attrayant tout en sensibilisant les citoyens aux transports alternatifs à l'auto-solo.

Enfin, les citoyens de l'arrondissement seront invités à apporter leurs vélos usagés pour des mises au point dans les points de service où l'acquisition à prix modique sera possible. **Des activités de sensibilisation à la sécurité routière seront organisées avec le SPVM** et les familles pourront profiter des beaux jours pour s'initier aux joies du cyclisme grâce à un **système de prêt de matériel**.

écoquartier
Ahuntsic-Cartierville



Devenez membre du Comité citoyen ou bénévole!

www.ecoquartier.ca
info@ecoquartier.ca
514 447-6226

10416, rue Lajeunesse
2331, rue Fleury Est
5090, rue de Salaberry



UNE FOULE DE RENSEIGNEMENTS UTILES À CONSERVER!

Info-Collectes

Pour connaître l'horaire de toutes les collectes de votre quartier
www.ville.montreal.qc.ca/collectes

Collecte des ordures ménagères
Collecte des matières recyclables
Collecte des objets volumineux
Collecte des résidus verts

Écocentre

L'endroit où déposer vos résidus domestiques dangereux

On y reçoit des matières qui ne sont pas acceptées dans la collecte régulière des ordures ménagères telles que : vêtements, électroménagers, objets volumineux, matériaux de construction ou de démolition, pneus usés, résidus domestiques dangereux (RDD), bois, terre, etc.
www.ville.montreal.qc.ca/ecocentres

Écocentre Acadie

1200, boulevard Henri-Bourassa Ouest
(à côté du Collège de Bois-de-Boulogne, accès par la voie de service nord du boulevard Henri-Bourassa Ouest).
514 872-1376
Horaire d'été du 15 avril au 31 octobre
Tous les jours de 8 h à 18 h

Nettoyage et embellissement

Inscrivez-vous à la **GRANDE OPÉRATION MONTREAL.NET** qui aura lieu le **samedi 30 avril** et le **dimanche 1^{er} mai 2011**.

Pour participer et obtenir tous les détails,
www.operationmontreal.net

De nombreux prix à gagner!
Une corvée sera organisée par l'arrondissement le 30 avril (voir page 15).

Distribution de compost gratuit

Le **samedi et dimanche 7 et 8 mai 2011**
Complexe environnemental de Saint-Michel
2235, rue Michel-Jurdant

Distribution de fleurs gratuites

Ne manquez pas la distribution de fleurs gratuites le **samedi 28 mai** par l'éco-quartier Ahuntsic-Cartierville.



Vieilles piles : quoi en faire?

Les piles usées sont considérées comme des résidus domestiques dangereux et c'est pourquoi il est interdit de les jeter dans vos ordures ménagères ou dans votre bac de recyclage. L'arrondissement, en partenariat avec La Boîte jaune, a mis sur pied un programme de ramassage des piles usagées.

Sept points de service où déposer vos piles usées

- Bureau d'arrondissement
555, rue Chabanel Ouest, 6^e étage
- Bibliothèque d'Ahuntsic
10300, rue Lajeunesse
- Bibliothèque de Cartierville
5900, rue De Salaberry
- Bibliothèque de Salaberry
4170, rue De Salaberry
- Centre communautaire Ahuntsic
10780, rue Laverdure
- Centre l'Acadie
2005, rue Victor-Doré
- Centre Saints-Martyrs-Canadiens
10125, rue Parthenais

Pour tous les détails, composez le 311, surveillez le site Internet de l'arrondissement www.ville.montreal.qc.ca/ahuntsic-cartierville et vos journaux locaux (Courrier Ahuntsic et Courrier Bordeaux-Cartierville).

L'OPÉRATION MONTRÉAL.NET

LE SAMEDI 30 AVRIL ET DIMANCHE 1^{ER} MAI!

Le grand ménage du printemps de la Ville de Montréal débutera les samedis 30 avril et dimanche 1er mai avec la tenue de la **Grande opération montreal.net**. Vous pouvez, en tant qu'écocitoyen, initier une activité d'embellissement et de propreté pour rendre Montréal encore plus belle, en nettoyant votre cour, un parc, une ruelle ou un boisé, et ce, en famille, entre amis ou avec les voisins.

Pour l'organisation d'une corvée, une personne ressource doit inscrire son groupe. Vous choisissez le lieu, la date et l'horaire de votre corvée. Il n'y a pas de limite pour le nombre de participants. Vous aurez droit à une trousse de corvée gratuite, incluant des sacs poubelles, des gants en tissu et en latex et des t-shirts aux couleurs de la campagne. Nous mettrons également à votre disposition des balais, des râteaux, des cannes à rebuts avec pinces ainsi qu'une trousse de premiers soins.

L'inscription se fait sur le site Internet : www.operationmontreal.net
Le lancement officiel aura lieu le mardi 19 avril prochain!

Un grand nettoyage du parc du Boisé-de-Saint-Sulpice

À l'occasion de la **Grande opération montreal.net**, l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville, en collaboration avec le Comité Écologique du Grand Montréal (CEGM) organise une corvée de nettoyage conviviale au parc du Boisé-de-Saint-Sulpice.

Le samedi 30 avril, de 10 h à midi - corvée
Rendez-vous à l'entrée Sud du Boisé
(face au Complexe sportif Claude-Robillard)

Venez également nous voir à compter de midi, seul ou en famille, pour un pique-nique de quartier. Participez ensuite aux visites guidées dans le Boisé, offertes par le CEGM. Venez découvrir les travaux de restauration et d'aménagement faunique réalisés dans votre parc avec l'appui de la fondation Hydro-Québec pour l'environnement.

Cette corvée sera également enregistrée comme notre événement officiel du Jour de la terre.

Merci au club de bénévolat du Collège André-Grasset, au 105^e groupe Scouts Christ-Roi et au 225^e groupe Scouts St-Isaac-Jogues de leur soutien!

J'aime mon arrondissement propre et j'y participe!



L'ENTRETIEN ÉCOLO DE VOTRE PELOUSE : RIEN DE PLUS FACILE!

Texte de Thierry Larrivé, chargé de communication à la Direction de l'environnement et du DD, adapté du Guide d'entretien écologique de la pelouse.

Entretien une pelouse c'est comme faire pousser une petite plante... en très grande quantité! Pour obtenir de bons résultats, il faut lui procurer les conditions gagnantes. Si vous respectez les principes d'entretien écologique, les pesticides ne seront plus utiles car un gazon en santé est moins vulnérable.

Tondre haut, souvent...

Nous avons l'habitude de tondre trop court. Conséquence : une pelouse vulnérable à la sécheresse et aux mauvaises herbes. La hauteur idéale est de 7,5 cm. Seule la première coupe du printemps, pour stimuler la croissance et la dernière tonte de l'automne, pour prévenir les maladies, doivent être plus courtes (5 cm). Durant les mois d'été, une tonte aux deux semaines est suffisante.

... et laisser vos rognures de tonte au sol!

Non seulement il n'est pas nécessaire de ramasser les rognures de tonte, mais il est bénéfique de les laisser sur le gazon pour nourrir la pelouse.

Maintenez les lames aiguisées

Une taille nette permet une meilleure cicatrisation. Votre pelouse aura donc meilleure apparence, sera plus résistante aux maladies et repoussera plus facilement. En général, la pelouse prend une teinte vert grisâtre lorsque les lames sont émoussées. Autant que possible, ne tondez pas une pelouse humide.

Arrosez avec de l'eau de pluie...

En général, une pelouse bien entretenue survit assez bien aux sécheresses estivales sans arrosage. Par contre, elle sera moins vulnérable au piétinement, à l'invasion des mauvaises herbes et aux infestations d'insectes, si elle est convenablement irriguée. Mais pourquoi ne pas récupérer l'eau de pluie pour ce faire? Pour des conseils: www.ville.montreal.qc.ca/eaudemontreal

... en profondeur...

Lorsque vous irriguez la pelouse, faites-le de façon à ce que l'eau pénètre en profondeur. Pour que le sol soit bien humide, il est préférable d'arroser lentement, avec de fines gouttelettes, surtout pour les sols argileux ou fortement inclinés qui ne peuvent absorber beaucoup d'eau à la fois.

... mais seulement au besoin!

En général, vous n'aurez pas besoin d'irriguer la pelouse avant la fin du mois de juin. Par la suite, et en l'absence de pluie, environ 2,5 cm d'eau par semaine suffisent.

Avant d'intervenir, prenez le temps d'identifier la source du problème.

Bien sûr, une pelouse écologique n'est pas à l'abri de tous les problèmes. Mais, il se peut que le dommage soit relié à de mauvaises conditions de croissance : compactage du sol, tonte trop courte, accumulation de chaume, sels de déglçage ou urine de chien. Dans la plupart des cas, vous n'aurez qu'à modifier vos méthodes de culture.

Soyez tolérant

Une pelouse en santé peut supporter la présence d'un certain nombre de parasites sans trop d'inconvénients. Soyez tolérant! Intervenez seulement lorsque la santé de la pelouse est en péril.

Prenez le temps de vous informer

Jardin botanique : www.ville.montreal.qc.ca/jardin

Ville de Montréal : www.ville.montreal.qc.ca/jardinernaturellement

Aide-mémoire

Printemps

- Ratisser la pelouse
- Ensemencer les zones endommagées par l'hiver
- Faire la première tonte à 5 cm. Tondre à 7,5 cm par la suite
- Fertiliser avec un engrais 100% naturel

Été

- Tondre le plus haut possible. Espacer les tontes
- Laisser la pelouse entrer en dormance ou arroser en profondeur quand les 5 premiers cm de sol sont secs

Fin de l'été (fin août - début septembre)

- Vérifier le pH et chauler au besoin
- Aérer et terreauter, si nécessaire
- Faire une deuxième application d'engrais, si nécessaire
- Ensemencer les zones endommagées par la sécheresse ou les insectes
- Rénover les pelouses clairsemées (aérer, terreauter et réensemencer)

Automne

- Avec la tondeuse, déchiqueter les feuilles mortes au fur et à mesure qu'elles tombent sur la pelouse. Si la couche de feuilles est trop épaisse, les ramasser et les composter
- Faire la dernière tonte à 5 cm

	Avril *	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre
Nettoyer et ratisser							
Aérer							
Terreauter							
Semer							
Chauler							
Fertiliser							
Tondre							
Arroser							

■ Possible ■ Préférable * Ne marchez pas sur un sol détrempé

LE SERVICE DE L'EAU DE LA VILLE DE MONTRÉAL POUR LA GESTION RESPONSABLE ET DURABLE DE L'EAU

Texte d'Annie-Laurie Giudice, chargée de communication au Service de l'eau.

Le Service de l'eau de la Ville de Montréal, c'est près de 800 employés qui travaillent à maintenir l'excellence de la qualité de l'eau potable pour plus de 1,8 million de citoyens, à rénover et à innover dans la réfection du réseau d'aqueduc et d'égouts, et à traiter annuellement près de 99,9 % des eaux usées sur l'ensemble du territoire de l'île, ce qui représente 50% de toutes les eaux usées du Québec.

Montréal sur la bonne voie!

Des résultats marquants

Grâce aux travaux réalisés sur son réseau, Montréal a économisé, au cours des 5 dernières années, 78 millions de mètres cubes d'eau potable par an. Ceci représente le volume intérieur de 30 stades olympiques;

Les sept usines montréalaises ont réduit de 9 % leur production d'eau potable entre 2000 et 2010 grâce, entre autres, à la recherche de fuites, combinée au remplacement et à la réhabilitation des conduites d'aqueduc;

Les travaux d'inspection des industries, commerces et institutions (ICI) pour réduire les usages abusifs de l'eau, ont permis d'économiser, depuis 2006, près d'un million de mètres cubes d'eau par année, l'équivalent de 267 piscines olympiques.

Des actions significatives

Depuis sa création en 2010, la Patrouille bleue permet de sensibiliser les citoyens de l'île aux enjeux d'économie d'eau potable, de protection contre les refoulements et inondations ainsi que d'afflux d'eaux pluviales dans les égouts provoqué par les pluies intenses;

La participation au projet-pilote faisant la promotion d'une consommation responsable de l'eau auprès de certaines institutions en collaboration avec

le Centre des technologies de l'eau (CTE) et le CEGEP Saint-Laurent, a permis d'effectuer le bilan de consommation de l'eau de ces institutions et de leur proposer des améliorations pour économiser l'eau.

Montréal en bonne voie d'atteindre l'objectif de 15 % d'économie d'eau potable! www.ville.montreal.qc.ca/eaudemontreal

Cet engagement représente l'un des sept objectifs du Plan de DD de la collectivité montréalaise 2010-2015 (voir page 4).

Une 2^e édition de la Patrouille bleue

Pour une deuxième année consécutive, l'arrondissement d'Achats-Cartierville, en collaboration avec le Service de l'eau et le Regroupement des éco-quartiers, participe au programme de la Patrouille bleue.

Durant les mois de mai et juin, de jeunes patrouilleurs visiteront commerces et résidences pour promouvoir la saine gestion de l'eau, afin de les inciter à l'utiliser de façon responsable en posant des gestes simples pour la préserver. Ils donneront également des conseils afin de réduire l'afflux des eaux pluviales dans les égouts.



COLLECTE DES

RÉSIDUS VERTS

Participez ! C'est facile !

Horaire des collectes pour
l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville :

Les mercredis

Avril : 13, 20 et 27

Mai : 4, 11 et 18

Septembre : 14, 21 et 28

Octobre : 5, 12, 19 et 26

Novembre : 2, 9 et 16

Contribuez plutôt à préserver un milieu de vie plus sain et plus vert en participant à la collecte des résidus verts! Ils seront ensuite transformés en engrais naturel : le compost!

Les « résidus verts » sont les résidus organiques qui proviennent de votre jardin, de votre cour ou de votre potager. Lorsque ceux-ci sont envoyés au site d'enfouissement, leur décomposition produit des gaz à effet de serre, responsables des changements climatiques.

ACCEPTÉS : résidus horticoles, brindilles, feuilles, tiges, gazon, restes provenant du potager, etc. Les petites branches de moins de 1 m de long et de 5 cm de diamètre sont aussi acceptées.

REFUSÉS : les restes de table, la terre, la pierre, les litières et les excréments ainsi que les branches de plus de 5 cm de diamètres ou les souches.

HEURE DE COLLECTE : le matin de la collecte entre 5 h am et 8 h am, déposez vos résidus en bordure de rue.

CONTENANT :

- contenants rigides réutilisables comme une poubelle
- sacs de papier compostables spécialement conçus à cet effet

Nouveauté : en 2011, tous les sacs de plastiques sont INTERDITS